



La Corse enregistre la plus forte croissance des régions françaises depuis 20 ans. La répartition sectorielle de son économie est atypique, sans équivalent parmi les régions métropolitaines, avec un tissu industriel très restreint et une économie fortement tertiaisée. Ainsi, les activités tertiaires sont le principal moteur de la croissance insulaire. Depuis 1999, la construction contribue aussi à cette dynamique. La croissance économique de la région bénéficie également de l'accroissement de la population présente, résidente et touristique, ainsi que de la hausse de l'activité féminine. Ce caractère présentiel de l'économie associé à des caractéristiques sectorielles favorables constituent, au moins dans un premier temps, des boucliers face aux crises économiques.

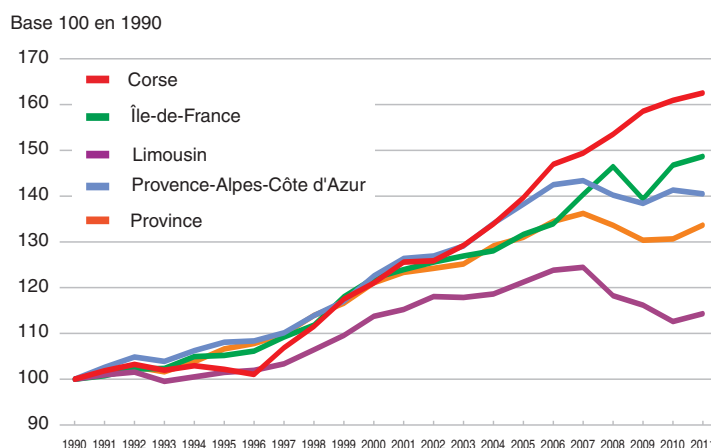
Alexandre BOURGEOIS

Corse, la plus forte croissance économique depuis vingt ans

De 1990 à 2011, la croissance de l'économie corse est la plus forte de France métropolitaine. Le produit intérieur brut (PIB) progresse de 2,3 % par an en volume, contre 1,4 % en France de province. Sur cette longue période, l'économie corse connaît plusieurs phases. Entre 1990 et 1997, elle enregistre une croissance inférieure à celle de province (1,0 % par an en volume contre 1,3 %). En revanche, depuis 1997, elle bénéficie d'un fort dynamisme : entre 1997 et 2008, sa croissance en volume est de 3,3 % par an (contre 1,8 % en province). Durant les premières années de la crise, entre 2008 et 2010, elle s'établit à 2,4 %, contre - 1,1 % en province. En revanche, l'année 2011 marque une nette inflexion, avec une croissance de seulement 1,0 % (contre 2,3 % en province). L'économie régionale se classe désormais à la 20^e place des régions métropolitaines en termes de croissance, alors qu'elle occupait les toutes premières places les années précédentes. Il faut remonter à l'année 1996 pour retrouver un tel classement.

L'économie corse décolle en 1997 et ralentit en 2011

Evolution du Produit intérieur brut en volume

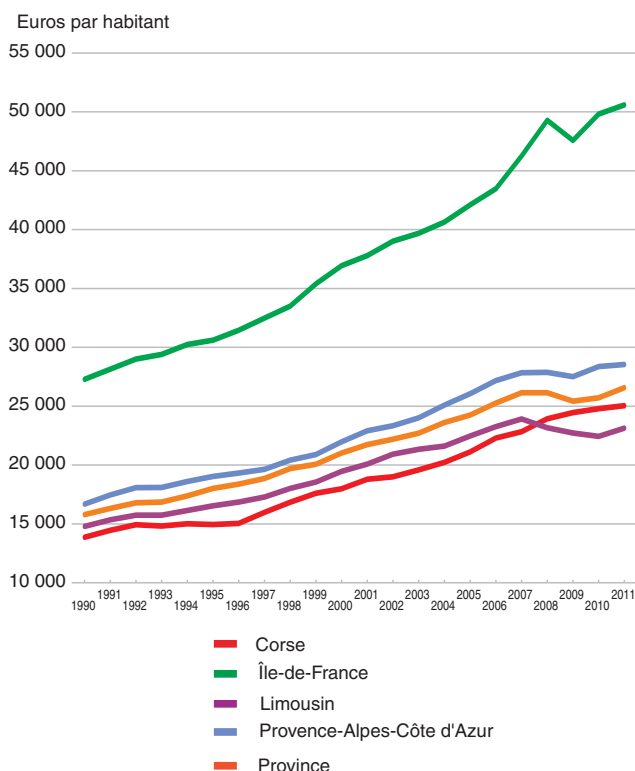


Source : Insee, Comptes régionaux- base 2005.

Si, en 2011, le PIB par habitant demeure inférieur de 6 % à la moyenne de province, il était de 12 % inférieur en 1990. Ainsi La Corse est passée de la 22^e et dernière place des régions de métropole en 1990 à la 14^e en 2011.

La Corse opère une dynamique de rattrapage

Evolution du Produit intérieur brut par habitant



Source : Insee, Comptes régionaux - base 2005.

Le tertiaire marchand, principal moteur de croissance

Les activités tertiaires tirent la croissance régionale des valeurs ajoutées à la hausse. Ainsi, entre 2000 et 2010, la partie marchande de ces activités contribue pour 55 % à la croissance régionale, soit un taux supérieur à leur part dans la valeur ajoutée de la région (52,0 %). Les sous-secteurs les plus dynamiques, de ce point de vue, sont ceux de l'hébergement-restauration (contribution de 13 % pour une part de 7 %) et du commerce (27 % pour une part de 15 %). Les activités relatives aux transports et à l'immobilier sont sensiblement en retrait.

Ces activités du tertiaire marchand contribuent moins fortement qu'en France de province à la croissance (67 % de contribution pour une part de 51 %).

Il en est de même du tertiaire non marchand qui, bien que se caractérisant par un poids plus important qu'au niveau national, enregistre une contribution plus faible à la progression de la valeur ajoutée.

La construction dynamise l'économie depuis 1999

La construction est un secteur clé de l'économie insulaire. Depuis 1999, elle contribue pour 15 % à la croissance du PIB en volume. Son poids dans la valeur ajoutée est de loin la plus forte des régions métropolitaines (8,8 %

Des écarts de croissance entre la Corse et la France de province plus élevés entre 2000 et 2010 qu'antérieurement

Valeur ajoutée sectorielle et contributions à la croissance en volume

	2010		1990->2000		2000->2010		2000->2010	
	Part du secteur dans la VA (%)		Croissance annuelle moyenne VA (en points)		Croissance annuelle moyenne VA (en points)		Contribution à la croissance en volume (en %)	
	Corse	Province	Corse	Province	Corse	Province	Corse	Province
Agriculture, sylviculture et pêche	1,6	2,8	1,4	1,4	0,5	0,2	0,4	0,6
Industrie	5,8	16,5	3,1	2,4	1,0	0,2	2,6	4,0
dont énergie	2,5	2,6	3,9	2,3	-1,8	0,6	-2,3	1,9
dont Industrie agroalimentaire	1,4	2,5	1,1	0,1	1,4	-0,2	0,8	-0,6
Construction	8,5	5,7	-2,4	0,1	4,8	-0,1	15,0	-1,1
Tertiaire Marchand (commerce, services)	52,0	50,8	1,2	2,4	2,6	1,0	54,6	67,4
Commerce et réparation d'automobiles	14,6	11,2	3,0	2,7	5,1	0,7	26,6	10,1
Transport et entreposage	4,0	4,7	6,7	4,8	-0,8	0,7	-1,5	4,6
Hébergement et restauration	7,0	2,5	1,2	1,0	5,4	0,3	13,4	0,9
Activités immobilières	12,1	13,1	-1,6	1,3	0,0	1,1	0,2	19,0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	6,1	9,4	-0,3	2,6	2,9	0,6	7,1	7,0
Autres activités de services, Information et communication, Activités financières et d'assurance	8,1	9,8	3,8	2,7	2,7	2,2	8,9	25,8
Tertiaire non-marchand (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)	31,9	24,2	2,1	1,2	2,0	0,9	27,4	29,0
Total	100,0	100,0	1,5	2,0	2,5	0,8	100,0	100,0

Lecture : La part de la construction dans la VA corse est de 8,5% en 2010. Entre 2000 et 2010, la croissance annuelle moyenne de ce secteur est de 4,8%. Sur la période, la construction contribue pour 15 % de la croissance régionale en volume.

Source : Insee, Comptes régionaux - base 2005.

contre 5,6 % en moyenne de province en 2011). En Corse, comme au niveau national, le secteur a connu une période de récession marquée de 1992 à 1998. Sur cette période, sa valeur ajoutée a reculé de plus de 25 %. Depuis 1999, en revanche, la construction est dans une forte phase d'expansion. Sa valeur ajoutée progresse en moyenne de 4,7 % par an en volume, contre 0,7 % par an en moyenne de province. Elle a en effet été continûment stimulée par le dynamisme des constructions de logements. Les travaux publics ont par ailleurs bénéficié des investissements publics qui se sont renforcés depuis 2003 avec la mise en place du Programme exceptionnel d'investissement (PEI). Les fonds européens concernant l'aménagement du territoire (transports et infrastructures) sont aussi un facteur expliquant ce dynamisme.

■ La croissance favorisée par l'accroissement démographique...

La Corse bénéficie également d'une démographie favorable. En effet, l'île fait partie des régions de métropole où la progression de la population est la plus élevée entre 1990 et 2010. Or, la croissance du PIB est très liée à celle de la population. En effet, l'activité tend à se développer davantage dans les territoires où il faut répondre aux besoins d'une population croissante, ce qui est particulièrement le cas dans la région où l'économie est fortement présentielle. En Corse, l'accroissement démographique est dû uniquement aux apports migratoires car la fécondité est très faible.

Sur la période, ces apports concernent des retraités mais également de nombreuses personnes plus jeunes en situation d'activité. A cette population résidente, il faut ajouter la population touristique de passage en progression constante et dont la présence dynamise de nombreuses activités comme l'hôtellerie-restauration, secteur qui compte en Corse plus que dans toute autre

Programme exceptionnel d'investissement (PEI)

Le PEI a été institué par l'article 53 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse. Prévu pour une durée de quinze ans (2002-2017), il vise à « aider la Corse à surmonter les handicaps naturels que constitue son relief et son insularité », et à « résorber son déficit en équipements et en services collectifs ».

Afin de permettre à l'économie et à la société corses de rattraper leurs retards et de combler l'écart de développement avec les autres régions métropolitaines, il a été décidé, au travers du PEI (en complément des fonds structurels et du contrat de plan), de financer sur quinze ans près de deux milliards d'euros de coût total de travaux nécessaires à la modernisation des infrastructures et des services collectifs.

région française. Ainsi, la part de l'hôtellerie-restauration est passée de 5,5 % de la valeur ajoutée en 1990, à 7 % ces dernières années. Cette part est de seulement 2,5 % en France de province.

■ ... et par le rattrapage de l'activité féminine

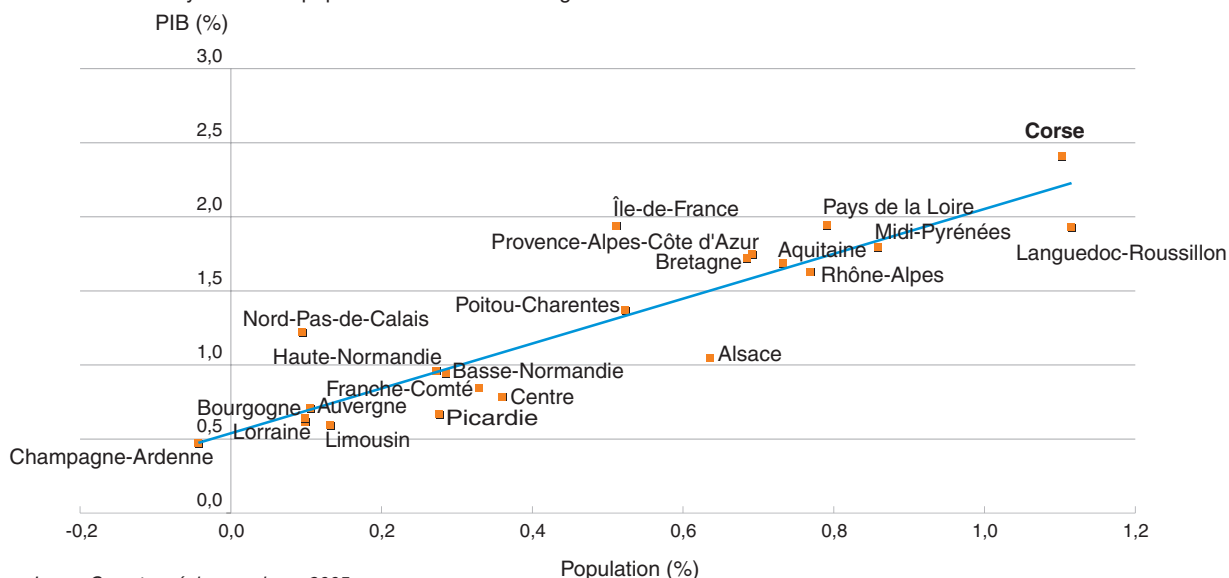
Par ailleurs, la croissance du PIB par habitant est portée notamment par la forte hausse du taux d'emploi des 15-64 ans. En effet, il était de 8 points inférieur à la moyenne de province en 1990, il est ramené à un seul point d'écart en 2010. Cette évolution est due surtout à l'activité féminine qui connaît un fort rattrapage depuis 20 ans. En 2010, les femmes représentent 44 % des actifs occupés contre seulement un tiers en 1990. Malgré cela, la Corse reste parmi les régions où l'activité féminine est la plus faible.

■ Une économie résistante aux crises dans un premier temps

Les fluctuations de la croissance en Corse correspondent aux principales phases des cycles économiques

Croissances économique et démographique vont de pair

Croissance annuelle moyenne de la population et du PIB des régions entre 1990 et 2010



Source : Insee, Comptes régionaux -base 2005.

nationaux. Ainsi, la dépression économique mondiale, enregistrée au début des années 90, n'a pas épargné l'île. Pourtant, alors que la reprise s'amorçait dès 1994 dans la plupart des régions, la récession s'est prolongée en Corse jusqu'en 1996. A l'inverse, le rebond économique, débuté en 1997, a été rapide et durable.

La Corse n'a pas échappé à la crise économique de 2008 mais son impact a été beaucoup plus limité dans un premier temps que dans les autres régions françaises. Entre 2008 et 2009, la Corse est la seule région où la croissance en volume du PIB est restée positive (3,3 %). Mais les effets de la crise commencent à se ressentir en 2010 et 2011 où la croissance en volume, bien que toujours positive, devient inférieure à la croissance métropolitaine. Ce décalage est corroboré par une hausse continue du chômage depuis début 2008, progression qui n'a pu être enrayerée par la faible croissance de l'emploi salarié sur la période.

En revanche, l'économie corse peut subir des effets de « second tour » décalés dans le temps du fait d'un pouvoir d'achat des ménages (résidents et touristiques) affaibli.

■ Plusieurs boucliers pour y faire face

De par ses caractéristiques, l'économie insulaire a été relativement protégée des effets directs de la récession. Sa forte tertiarisation et sa production industrielle (surtout agroalimentaire et énergétique) tournée vers la consommation locale, ont permis des créations d'emplois alors qu'il s'en détruisait partout ailleurs. Comme toutes les économies de services, la Corse a été faiblement impactée par la contraction de la demande mondiale et ses effets récessifs sur les exportations. Les secteurs d'activité les plus exposés à la crise internationale sont particulièrement sous-représentés sur l'île. C'est notamment le cas de l'industrie manufacturière.

Le fort taux d'administration a pu également constituer un facteur de résistance. En effet, le secteur public pèse davantage en Corse que dans toute autre région métropolitaine. Il représente 31 % de la valeur ajoutée produite en 2011 contre 24 % en Province. Il concentre également 38 % de l'emploi en 2011, soit 6 points de plus qu'en moyenne de province. Cette prépondérance du secteur public dans l'emploi a sans doute permis d'amortir les effets récessifs de la crise dans la région.

L'économie insulaire se caractérise aussi par la forte autonomie de ses entreprises. Rares sont les emplois insulaires dépendant d'un centre de décision externe, donc soumis à une contagion de la récession.

Le caractère présentiel de l'économie corse constitue un autre facteur de résistance. En effet, la croissance

démographique se traduit en partie mécaniquement en croissance économique puisque les résidents consomment, apportent une force de travail, voire créent des entreprises et participent au renouvellement économique. En Corse, la plupart de ces activités sont non-délocalisables (construction, petits commerces, tourisme etc.). Revers de cet effet stabilisateur, en répondant à une demande locale, l'économie présente ne bénéficie qu'assez peu des fruits de la croissance mondiale (par les exportations industrielles notamment), si ce n'est indirectement au travers des dépenses touristiques.

■ Un choc démographique à venir

Les projections de population corse à horizon 2040 laissent entrevoir une modification substantielle de la structure par âge : le rapport entre la population des 65 ans ou plus et celle, en âge de travailler, des 15-64 ans passerait de 31 % en 2009 à 60 % en 2040 (contre 48 % en France de province). Mécaniquement, la part des actifs se réduira et se poseront alors de nouveaux enjeux, qui mobiliseront sûrement de nouveaux moteurs de croissance en lien avec le troisième âge. Les innovations et les nouveaux besoins (accès aux soins et aux services, services à la personne) vont faire naître de nouveaux services, et l'accroissement de la demande nécessitera des adaptations structurelles. Ce sont tous les enjeux autour de la silver-économie.

Définitions

Le **PIB**, dans son approche dite « production », est égal à la somme des valeurs ajoutées augmentée des impôts sur les produits et diminuée des subventions sur les produits.

La **valeur ajoutée** est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Les différents agrégats sont publiés à prix courants (en **valeur**) ainsi qu'en **volume** aux prix de l'année précédente chaînés, de manière à évacuer l'effet de prix et se rapprocher ainsi de la notion de « quantité » produite.

La **silver-économie** est l'économie au service des personnes âgées, regroupant notamment les activités visant à compenser la perte d'autonomie.

Source

Comptes régionaux - base 2005 : Le principe général de régionalisation des comptes consiste à répartir la valeur ajoutée des entreprises au prorata de la masse salariale localisée de chacun de ses établissements. Ces valeurs ajoutées des établissements sont ensuite agrégées par secteur d'activité et par région.

Pour en savoir plus

Insee Première :

« Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise » - juin 2014



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias

CS 70 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse